

MARC VUILLEMOT
POUR LA SEYNE
Aujourd'hui, demain, ensemble !



LA SEYNE, UN AVENIR À VIVRE !

Mon objectif, celui que je me suis fixé depuis le début de mon premier mandat, est que La Seyne, avec vous, se tourne résolument vers un avenir d'emploi, de dynamisme et d'attractivité.

Aujourd'hui, nous pouvons avoir espoir en l'avenir. Un véritable espoir, durable. Un espoir qui trouve son sens, non pas dans de vaines promesses vagues et non chiffrées, comme «sorties du chapeau», mais dans la gestion réaliste et rigoureuse que nous conduisons depuis six ans.

HARMONIE ET DYNAMISME : DEUX MOTS QUI PEUVENT RÉSUMER NOTRE PROJET.

Harmonie,

- par un urbanisme et un développement raisonnés,
- par une démocratie locale toujours enrichie,
- par une sécurité et une tranquillité publiques assurées aux citoyens,
- par la qualité de la vie, au quotidien,
- par une diversité culturelle, naturelle, sociale, qui est une richesse et un atout et non plus une source de tensions ou de défiance,
- par une gestion financière honnête et sérieuse, fondée sur des ressources durables, soucieuse de l'intérêt général et s'appuyant sur le service public.

Dynamisme,

- par un grand projet réaliste et ambitieux pour notre Centre-ville,
- par des projets publics ou privés qui génèrent de l'emploi et de nouvelles ressources pour la Ville, permettant, à terme de réduire la fiscalité,
- par des équipements publics pour les enfants, les jeunes, les familles, les seniors, les personnes handicapées, le sport, la vie associative,
- par une ambition culturelle qui fera la part belle aux créateurs et créatrices locaux, aux formes d'expressions les plus actuelles,

- par la mise en place de «La Seyne numérique» pour les citoyens, les entreprises, la démocratie locale et une administration numérique toujours plus efficace,
- par la valorisation de notre patrimoine, indispensable pour notre unité et notre identité, mais aussi pour attirer tourisme et investisseurs,
- par la valorisation de nos «ressources» vertes, comme notre action de renaissance du Domaine de Fabrègas...

La Seyne de demain aura son cinéma, son port de plaisance, un casino de jeu avec sa salle de spectacles. Nous aurons, sur le site des anciens chantiers navals, qui achèvera ainsi sa mutation, un nouveau pôle attractif. Un pôle créateur d'emplois et de ressources financières pour la Ville.

La Seyne de demain aura un grand cœur de ville ! Un cœur battant, où marché provençal, commerces, services publics, habitat rénové en éco-quartiers, seront valorisés et développés.

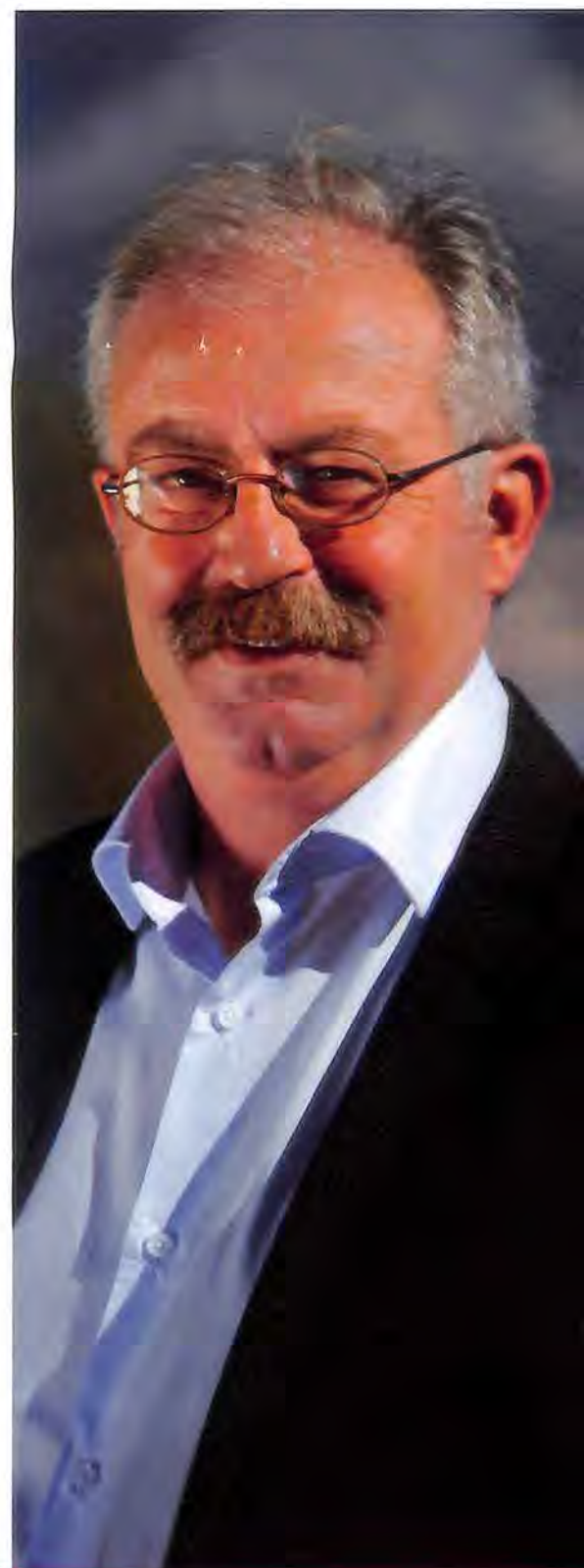
Nous vous présentons notre projet pour le port. C'est le projet-phare du Centre-ville. Il est réaliste et il sera donc réellement mené à son terme, vous pouvez en avoir l'assurance.

Avec son pôle de navigation de plaisance et son pôle de compétitivité tourné vers les industries et technologies de la mer, avec l'ensemble des projets que je viens d'évoquer, La Seyne se donnera tous les atouts pour tenir sa place et son rôle au sein de l'aire toulonnaise.

La place d'un vrai partenaire à la fois constructif et déterminé à faire avancer La Seyne.

Ce document vous présente nos projets ainsi que l'équipe qui, avec vous, conduira les affaires de La Seyne pour les six prochaines années. Cette équipe est renouvelée, diverse, pleinement représentative de notre ville.

Vous pouvez compter sur moi, sur nous, pour construire ensemble La Seyne de demain.



HARMONIE ET DYNAMISME, LA SEYNE DU XXI^E SIECLE

Des richesses naturelles, industrielles, culturelles et patrimoniales, touristiques, balnéaires, développées et valorisées.

Un projet pour La Seyne, du nord au sud, dans toute la diversité de ses atouts et dans la cohérence d'un schéma global de développement équilibré et durable pour les décennies à venir.

LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE BERTHE

Il sera achevé en 2015. Il s'agit maintenant de faire pleinement vivre le quartier à travers les équipements publics : les écoles, la médiathèque André-Chedid, le centre culturel Nelson-Mandela, et en 2015, le centre Henri-Tisot entièrement rénové, la nouvelle crèche « Le petit monde », le futur centre socio-sportif du Germinal, le nouveau gymnase et espace-jeunes du stade Raymond-Januzzi. Nos efforts se porteront également vers le soutien de l'ensemble des associations qui font vivre et battre le cœur du quartier, le développement du commerce et des services de proximité. Nous continuerons les efforts de diversification de l'habitat avec le projet du site de l'ancienne « Banane », confié à Rudy Ricciotti, architecte de renommée mondiale. Nous agissons pour le renforcement des transports en commun.

UN GRAND CŒUR DE VILLE

(voir pages 4 et 5)

Après le parc de la Navale, l'Institut de formation aux métiers de la mer, l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ex-IUFM), Porte Marine, l'hôtel Kyriad, le pont et la porte rénovés, la ville achève la mutation du site des anciens chantiers navals et la création du grand cœur de ville du XXI^e siècle : le casino de jeux, la valorisation de « l'Atelier Mécanique » avec son complexe cinématographique de 9 salles, son hôtel, ses commerces de loisirs et le port de plaisance Michel Pacha. Ce nouvel espace de vie s'intégrera dans un grand centre à l'échelle d'une ville de plus de 63000 habitants, espace unique, riche en offres diversifiées d'activités et d'animations qui dynamiseront le centre ancien et l'économie locale.



Le casino de jeux



Le port Michel Pacha



L'Atelier mécanique



UNE VILLE DURABLE POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS *Des éco-quartiers à une éco-cité,*

- Équilibrer le territoire pour une vie des quartiers conviviale et des services de proximité renforcés.
- Favoriser les transports en commun, les modes de déplacement doux, les zones de rencontre (20 km/h), le plan de déplacement inter-entreprises des zones d'activités, les vélos et voitures électriques

pour les déplacements des personnels communaux, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- Améliorer la maîtrise des énergies des particuliers, services et entreprises : actions « Familles à énergie positive », Plan progrès énergies, rénova-

tions des HLM et bâtiments publics avec priorité aux économies énergétiques, raccordement des quartiers nord au réseau de chaleur de l'incinérateur de Lagoubran et des quartiers des Mouissèques au réseau d'échange thermodynamique de l'eau de mer, programme de remplacement des éclairages publics par des semi-conducteurs (LED).

LE TECHNOPOLE DE LA MER

Elément majeur du Grand Projet Rade de l'aire toulonnaise, nous soutiendrons et pousserons au développement de la base marine du Technopôle de la Mer à Brégaillon, aux portes du Centre-ville. Inscrit dans le pôle de compétitivité Mer à vocation mondiale, il sera pourvoyeur d'emplois industriels, technologiques, scientifiques et de recherche qui apporteront à notre ville un sang nouveau.

UN PÔLE LA PLAISANCE RENFORCÉ

Complémentaire du Technopôle de la mer, un pôle nautisme s'affirme à l'est du centre ville. Le chantier Monaco Marine, l'espace Grimaud et le futur port de plaisance Michel Pacha viendront, dans une logique de filière liée à la plaisance et la grande plaisance, dynamiser notre économie locale et renforcer la vocation économique du centre ville.



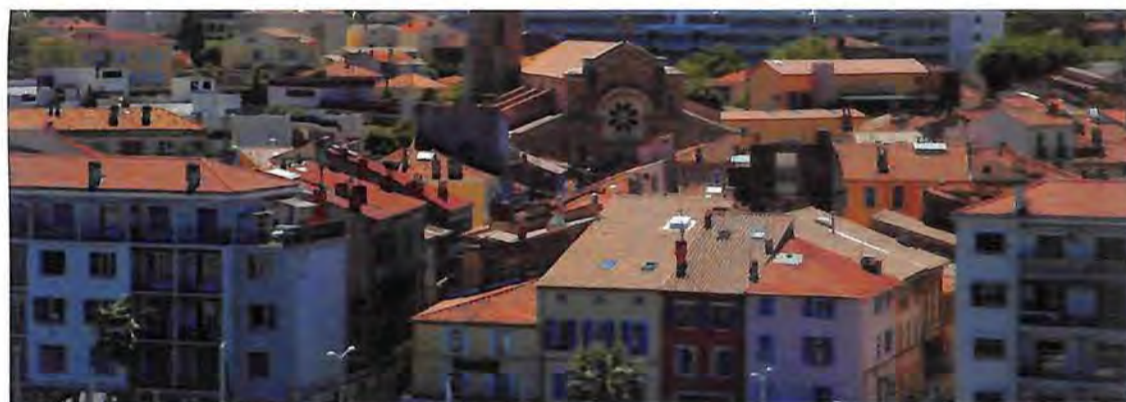
CORNICHE DE TAMARIS : NOTRE PLUS BEL AMBASSADEUR

Véritable vitrine de notre patrimoine balnéaire, historique et culturel, depuis la mer, la corniche Michel Pacha est également un lieu privilégié des Seynois : pêcheurs à pied, joggers, promeneurs. Depuis 2009 et jusqu'à fin 2015, d'importants travaux préparatoires de mise à niveau des réseaux enterrés mobilisent de gros investissements de la ville et de l'agglomération. Un projet global d'aménagement de surface a été élaboré, modérant la circulation routière et donnant leur juste place aux piétons et cyclistes, avec des « stations » permettant de s'approprier la richesse des lieux marins et littoraux. Phase après phase, ce projet ambitieux sera progressivement mis en œuvre, à commencer par les abords de Monaco Marine et du port du Manteau.



PATRIMOINE ET TRADITIONS MARITIMES

La mise en place en 2013 d'une « Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine » (AVAP) a été l'occasion d'étendre le périmètre de protection de Tamaris et des Sablettes à l'ensemble du plan d'eau et des terre-pleins de la Baie du Lazaret. Cette protection accrue nous permettra également de sauvegarder et de mettre en valeur les pratiques traditionnelles de mytiliculture, pêche et aquaculture, et les petits métiers marins. La petite plaisance est également un élément essentiel de l'identité et des habitudes locales à La Seyne : pêche de loisir, voile, sports nautiques, à Saint-Elme, La Petite Mer, Le Manteau, La Verne, Fabrègas, Balaguier, autant d'espaces dont nous défendrons la protection et les usages auprès des autorités portuaires compétentes.



LE LOGEMENT DIVERSIFIÉ

Malgré les efforts accomplis par La Seyne depuis un demi-siècle, et même si elle compte bien plus de logements sociaux que les communes voisines, les objectifs de constructions fixés par la loi peinent à être atteints. Nous devons continuer à viser nos obligations légales pour ne pas faire supporter de lourdes amendes aux contribuables, mais à un rythme raisonné ne mettant pas en péril les équilibres de vie des quartiers :

- en privilégiant un rééquilibrage entre logements locatifs sociaux, logements pour actifs, et accessions à la propriété,
 - en protégeant les zones pavillonnaires,
 - en aidant à la diversification et la mixité sociale par la rénovation et les constructions d'immeubles pour actifs, y compris de standing, dans le centre urbain et les quartiers d'HLM,
 - en poursuivant les aménagements urbains pour réduire les impacts de l'ancien Plan local d'urbanisme (PLU) dans les quartiers ayant subi une urbanisation effrénée.
- Enfin, nous poursuivrons nos créations de logements adaptés aux seniors, aux handicapés, aux jeunes sans solutions et aux femmes victimes de violences intrafamiliales.

dans une démarche citoyenne participative.

- Protéger les nappes phréatiques et gérer les eaux pluviales de manière écologique
- Protéger et réhabiliter les espaces naturels et les poumons verts de la commune : plan bi-décennal de la forêt communale de Janas porté par l'Office national des forêts, Domaine de Fabrègas, dispositif Natura 2000.
- Augmenter la place du végétal et la biodiversité en ville : poursuite du plan de replantation d'essences végétales méditerranéennes peu consommatrices d'eau, des forages pour l'arrosage des stades, des plans de régulation des chats errants, rongeurs et pigeons.
- Gérer et valoriser les produits forestiers et les déchets verts, avec développement de la collecte auprès des particuliers.
- Soutenir l'agriculture périurbaine, la conchyliculture, l'aquaculture et la pêche locales dans le cadre de circuits de commercialisation de proximité.

UN GRAND CŒUR DE VILLE POUR LA SEYNE !

Le cœur de ville est aujourd'hui à un tournant, avec à sa périphérie deux nouveaux pôles de développement :

- le pôle du parc de la Navale / casino de jeux / port de plaisance / « Atelier mécanique » avec son hôtel, ses cinémas et ses enseignes de loisirs et de culture ;
- le pôle économique de compétitivité (technopôle mondial de la mer).

Notre grand projet pour le Centre-ville, ambitieux et réaliste, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), en fera un cœur battant au sein de l'aire toulonnaise. Telle est notre ambition pour la rive sud de la Rade : un espace d'éco-habitat, de rencontre, de commerce, d'attractivité touristique, de festivités, de culture.

UN APPORT DE POPULATION NOUVELLE

C'est l'un de nos principaux objectifs : une nouvelle mixité sociale indispensable pour dynamiser le Centre. Par exemple, l'éco-quartier « Calmette et Guérin », avec la création de logements neufs pour actifs ou retraités disposant d'un certain pouvoir d'achat.

L'EMBELLISSEMENT URBAIN ET LA RÉNOVATION

Nous poursuivons l'embellissement des places, à l'image de « l'Ilot Martini », à côté de l'église paroissiale. Nous accroîtrons le nombre de logements rénovés, avec un objectif porté de 160 à 275 grâce à l'opération d'amélioration de l'habitat relancée en 2013 jusqu'à 2018. Nous aménagerons un vrai lieu de vie urbaine en entrée ouest du Centre-ville sur la place Germain-Loro et le parvis des Maristes. Nous requalifions la Bourse du travail en un lieu polyvalent de rencontres, de culture et de création. Nous interviendrons sur le rez-de-chaussée et la cour de l'ancienne école Sainte-Thérèse pour implanter un centre socio-culturel et associatif. Et nous rénovons le complexe sportif Maurice-Baquet.

LE SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

Une somme de 2 millions d'euros est prévue dans le dossier « Nouveau programme national de renouvellement urbain » (NPNRU) pour la préemption de locaux commerciaux afin d'en regrouper pour disposer de surfaces suffisantes à mettre à disposition de nouvelles enseignes et d'artisans. Orienter vers une adéquation à la demande, notamment touristique, et assurer une qualité de l'offre, telle est la direction que nous fixerons pour la ville avec les partenaires chargés de l'économie et du tourisme : la Région PACA, l'agglomération TPM, la Chambre de commerce du Var, etc. Une partie des recettes du casino, de « l'Atelier mécanique », du Port Michel-Pacha sera affectée directement aux activités du cœur de ville.

LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

Nous réaliserons avant fin 2014 la deuxième tranche de 30 nouvelles caméras de vidéo-protection, avec la présence accrue de forces de l'ordre obtenue de l'État et l'amélioration des éclairages publics. La mise en place de la Zone de sécurité prioritaire (ZSP) a commencé à produire ses effets, avec une baisse de 11,5% de la délinquance en un an, et doit se poursuivre. La prévention et la médiation (éducation de rue, adulte-relais, Espace accueil jeunes...) sont l'autre volet du renforcement de la sécurité. La reconquête de l'espace public, par l'animation culturelle notamment, comme les concerts des « Tréteaux Bourradet », est en marche et sera amplifiée pour réduire les espaces de « non-vie » propices aux déviances.

L'ANIMATION DES PLACES ET DES RUES

Après les animations « Plus belle ma rue 2013 » (parapluies suspendus, musiques, déambulations...), après « Le Musée est dans ma rue », les « Rideaux du marché », etc., un nouveau programme est en préparation pour 2014, en intégrant les illuminations et festivités de Noël.



Les «parapluies», rue Cyrus Hugues. L'animation et l'embellissement seront renforcés.



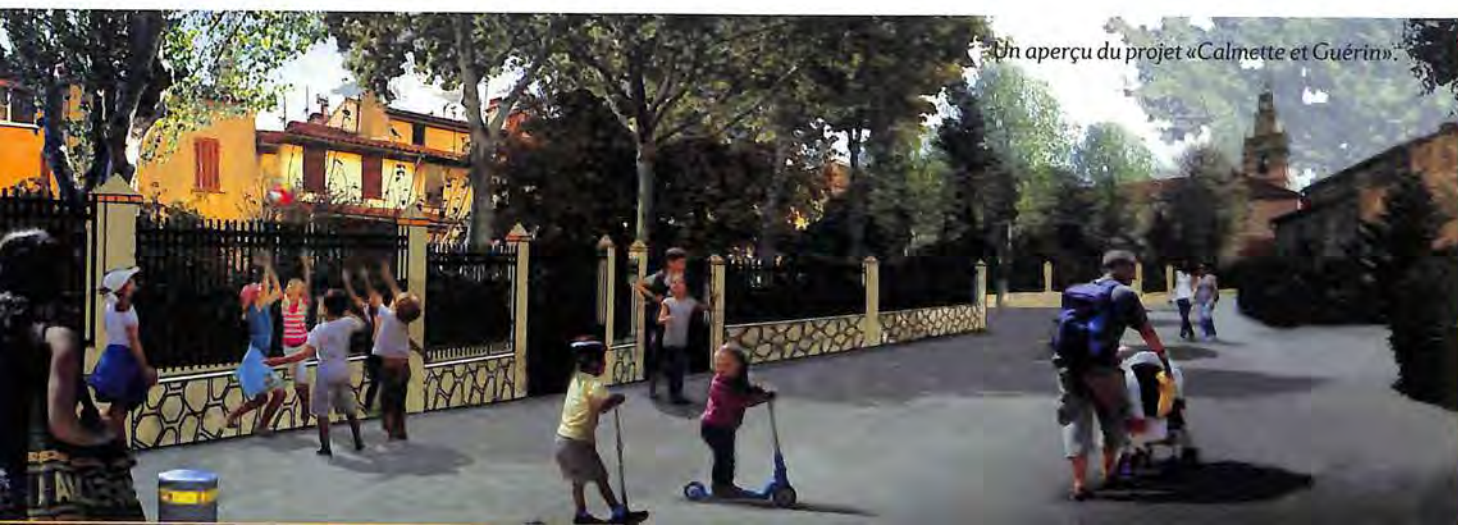
La rénovation de l'habitat.



Relancer le marché provençal.



Les tréteaux Bourradet.



Un aperçu du projet «Calmette et Guérin».

L'ACCUEIL DES CROISIÉRISTES

C'est au cours du mandat qui s'achève que nous avons accueilli les premières escales de croisière. Même si cela ne relève pas directement de notre responsabilité et si l'offre commerciale doit s'adapter, notamment quant aux horaires d'ouverture, des mesures seront prises pour améliorer l'accueil : nouvelle information, nouveaux cheminements, navette de bateaux-bus, vélos-taxis, visites guidées dans le cœur de ville... Et notre grand projet Centre-ville favorisera bien sûr l'accueil touristique en général.



LE PORT HISTORIQUE, UNE VITRINE SUR LA RADE

> QUEL EST LE PROJET ?

L'agrandissement du quai Saturnin-Fabre permettra l'extension des terrasses de 10 mètres vers la mer. Nous créerons une véritable place publique en façade du port, confortable, apaisée, accueillante : une «Passeggiata» à la seynoise, avec animations et festivités. Sur le quai Gabriel-Péri, au sud, en gagnant 7 mètres vers la mer, nous rendrons confortable et lisible le cheminement piétonnier depuis la Place de la Lune vers le port et le cœur historique.

> A L'ÉCHELLE DE LA VILLE, QU'APPORTE-T-IL ?

Il réalisera un véritable «vitrine» attractive et conviviale. Il créera enfin un lien harmonieux entre nord et sud. Il organisera un espace «apaisé» entre le centre historique et les programmes du casino de jeux, de «l'Atelier mécanique» avec ses cinémas, du port Michel-Pacha, et des nouveaux quartiers, qui sont des atouts et des poumons pour le Centre. Le projet intégrera le futur TCSP (trainway ou bus à niveau de service).

> EST-IL RÉALISTE ?

Oui, son coût sera de 8 millions d'euros. C'est de loin le seul compatible avec les capacités financières de la ville et la baisse actuelle de toutes les aides extérieures.

> D'AUTRES AVANTAGES ?

Avec des rayons de giration plus larges, le trafic routier sera fluidifié sans être reporté loin du cœur de ville ainsi qu'il le serait avec un tunnel ou un pont, ce qui serait fatal à l'activité économique en éloignant les automobilistes des commerces et services. En parallèle, le Parking des Esplageolles, dont le programme de 400 places est lancé pour s'achever en 2015, et l'aménagement de la traversée du port, permettront de créer une belle zone agréable et agrandie sur le quai Hoche face au sud.

> VA-T-IL OCCASIONNER UN ARRÊT DES ACTIVITÉS ?

Non. Notre projet est totalement réalisable sans impacter le trafic routier pendant les travaux. C'est le seul projet dont le chantier n'interdira pas l'usage du port et des voiries y accédant.

LA CULTURE POUR DYNAMISER LE CENTRE

Avec la requalification de la Bourse du travail en salle de spectacle polyvalente, l'animation et la reconquête des espaces publics, nous encouragerons l'émergence de tous les talents, dans toutes les disciplines artistiques, grâce aux lieux publics du cœur de ville : école des Beaux-arts, maison du patrimoine et de l'image, bibliothèque de théâtre, conservatoire de musique, hall d'exposition «Le pressing», la bibliothèque théâtrale et aux sites associatifs.

UNE MAISON DU CENTRE-VILLE

Nous transformerons la Maison de l'habitat en «Maison du Centre-ville», pour l'accueil du public, le retour d'informations, un guichet unique pour les activités économiques, la préparation des animations, des réunions, des expositions, afin que les commerçants, les résidents, les usagers, les touristes, disposent d'un véritable lieu de référence, de conseil, d'accompagnement. Le Centre-ville sera également doté d'un adjoint au maire et d'un service «Centre-ville», coordinateurs de tous les volets d'activité du cœur historique.



Un patrimoine unique à valoriser.



Le parking des Esplageolles, 400 places en entrée de Centre-ville. Un programme lancé.

LA RELANCE DU MARCHÉ PROVENÇAL

Le marché est l'une des «locomotives» commerciales et culturelles du Centre-ville. Il a fallu assurer la mise en sécurité réclamée par les autorités publiques en déplaçant les forains du boulevard du 4 septembre. Aujourd'hui, nous devons faire place à la qualité. Nous reverrons l'organisation dans l'espace, nous mettrons l'accent sur la qualité de l'offre, de l'accueil, sur l'impact visuel, sur l'animation. Cela passera, entre autres, par la mise en œuvre d'une charte de qualité, de présentation des étals, et par l'animation de marchés thématiques (produits bio, artisanaux, de saisons...).

LA PROPRETÉ DANS LE CENTRE

Nous poursuivrons les efforts déjà entrepris avec la mise en place des «moto-crottes» et aspirateurs mobiles de déchets, et nous inciterons sans cesse à plus de civisme par des campagnes informatives et répressives dédiées. Nous agirons pour des interventions encore plus rapides de notre prestataire-propreté, y compris pour les problèmes des pigeons, des chats et des rongeurs. Nous réaliserons cinq sites de conteneurs enfouis en cœur de ville. Nous poursuivrons les mesures contre les déjections canines, en plus des vingt points de distribution de sachets, avec la mise en place de nouveaux «cani-sites» en périphérie du Centre, comme celui du square Abbé-Pierre.



BOOSTER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

La Ville n'a pas directement compétence en matière d'emploi et d'activité économique. Néanmoins, depuis 2008, notre équipe a multiplié ses efforts pour l'insertion, notamment des jeunes, en œuvrant, par exemple, à l'implantation d'entreprises nouvelles génératrices d'emplois pour les Seynoises et Seynois : c'est le cas récent avec « Monaco Marine ». La Ville accompagne également le développement des entreprises existantes dans le cadre du pôle de compétitivité Mer, mais aussi celles des zones économiques, de la plaisance, du BTP, des services, du commerce....

- Nous poursuivrons notre action pour et avec les entreprises : réunions de travail régulières, interventions communes auprès des pouvoirs publics en charge du développement économique (Région, TPM, etc.), promotion des « emplois francs » que nous avons obtenus de l'État, travail en partenariat avec les chambres consulaires, les associations d'entreprises des zones d'activité.
- Les programmes du casino de jeux, du Port de plaisance Michel Pacha, de « l'Atelier mécanique », ce sont bientôt plus de 350 emplois directs dont ont commencé à bénéficier les Seynois, sans compter ceux créés ou maintenus pour les travaux.
- À l'image du traitement écologique des boues marines et de la déconstruction maîtrisée des bateaux de la Marine nationale, nous accompagnerons les projets micro-industriels de développement durable générateurs d'emploi, portés par les entreprises du pôle Mer et du site des chantiers navals.
- Nous soutiendrons l'économie et l'emploi du BTP par l'achèvement du plan de rénovation de Berthe et l'engagement de celui du centre-ville, en favorisant avec la Maison de l'emploi les embauches locales.
- Nous dynamiserons l'activité économique du tourisme par la rénovation du cœur de ville et du village Pouillon des Sablettes, la valorisation du patrimoine littoral, historique et naturel, et en favorisant l'augmentation des capacités hôtelières traditionnelles et de plein air.
- Nous soutiendrons l'économie de la pêche, l'aquaculture et la mytiliculture, et l'agriculture périurbaine.
- Nous soutiendrons auprès de l'État l'idée d'une révision des limites de la zone franche intégrant le commerce du centre ancien.
- Dans la limite des contraintes financières, nous poursuivrons les propres efforts des services communaux pour l'emploi : contrats d'avenir, services civiques, contrats d'apprentissage, emplois d'étudiants, jobs d'été, clauses d'insertion dans les marchés publics, chantiers culturels...
- Nous continuerons à confier des chantiers aux entreprises d'insertion, nous créerons ou développerons des régies de quartiers et les initiatives d'économie solidaire et sociale.
- Nous agirons avec l'Institut de formation aux métiers de la mer de la Chambre des métiers pour adapter l'offre de formation aux besoins de l'économie locale.
- Nous reconduirons l'aide au permis de conduire des jeunes pour qu'ils gagnent en mobilité pour leur emploi ou leur recherche d'emploi,
- Nous créerons un forum annuel de l'emploi.



LA SÉCURITÉ, UNE EXIGENCE RÉPUBLICAINE

- Nous poursuivrons la Zone de sécurité prioritaire obtenue en 2013, avec une deuxième tranche de 30 caméras de vidéo-protection, le renforcement obtenu de l'État de la police nationale agissant en partenariat avec notre police municipale dont les effectifs (1 pour 1278 Seynois), déjà supérieurs à la moyenne des communes de l'agglomération (1 pour 1349 habitants) seront confortés, le maintien de sa présence 24 heures sur 24, le confortement des équipes aux heures de forte nécessité, le développement des opérations ciblées : abus d'usage des plages de Balaguier, sorties dangereuses d'écoles, stationnements anarchiques périlleux comme sur la corniche de Tamaris, vitesses excessives, etc.
- Nous continuerons à articuler l'action pour la sécurité autour de trois volets :
 - > prévention-citoyenneté : consolider et poursuivre la politique de prévention, en particulier en direction du jeune public et des parents.
 - > dissuasion : développer et soutenir une politique de dissuasion en partenariat avec les acteurs concernés (police, justice) pour réduire le sentiment d'insécurité
 - > sanction-réparation : favoriser la prévention de la récidive, d'impunité ressentie ou d'injustice, et accompagner les victimes.
- Nous élargirons les stratégies qui s'avèrent efficaces dans la Zone de sécurité prioritaire du centre ville et de Berthe à d'autres sites sensibles de la commune (petits centres commerciaux de Janas, Mar Vivo, etc).
- Dans les quartiers de logement social, nous créerons des fonctions de gardiens de résidences œuvrant en complément des gestionnaires d'immeubles.



ASSAINIR LES FINANCES, MAÎTRISER LA FISCALITÉ

En matière financière et d'impôts locaux, nous poursuivrons l'effort pour assainir des finances afin de continuer à maîtriser et de gérer la dette. A terme, l'objectif est d'alléger pour tous les Seynois la pression fiscale. Et, sans attendre, nous continuerons à prendre les mesures nécessaires, avec des abattements ciblés, pour réduire la pression sur les contribuables les plus modestes, avec enfants ou personnes à charge, sans réduire l'offre de services publics gratuits ou à des tarifs bas.



FAVORISER LES TRANSPORTS COLLECTIFS

- Nous obtiendrons de l'agglomération qu'elle augmente les dessertes des lignes de bateaux-bus, rouvre la ligne maritime Saint-Mandrier / Les Sablettes / Port de La Seyne, et assure une desserte du pôle de compétitivité Mer.
- Nous réclamerons l'accélération de la desserte de La Seyne par le TCSP (tramway ou autre moyen moderne).
- Nous obtiendrons l'aménagement des lignes pour les dessertes des quartiers isolés (Brémond, Bastian, Gai Versant, L'Éguillette...), éventuellement avec un dispositif d'appel-bus.
- Nous plaiderons auprès de TPM pour la gratuité des transports de l'agglomération et le développement du service nocturne, en semaine notamment.
- Nous ferons concrétiser un deuxième parking gratuit à la gare SNCF.
- Nous améliorerons les navettes touristiques (petit train) entre le terminal de croisière, le Centre-ville et Les Sablettes.

UN URBANISME HARMONIEUX ET DURABLE

Notre ville ne peut plus s'étendre. Elle devra se régénérer sur elle-même.

Notre volonté est d'encadrer ce développement pour un urbanisme de qualité. Pour cela, nous procéderons à une seconde révision du Plan local d'urbanisme (PLU), partagée et concertée, pour construire la ville avec nos concitoyens. Les nouvelles opérations devront se faire dans un esprit d'éco-quartiers, respectueux du voisinage et de l'environnement. La seconde révision du PLU ira dans ce sens, avec pour objectif de conserver la qualité de cadre de vie et l'améliorer là où cela est nécessaire :

- gestion des circulations et du stationnement,
- gestion des eaux pluviales et nappes souterraines,
- amélioration de la sécurité des déplacements,
- facilitation des accès au Centre-ville et aux cœurs des quartiers.

CONSTRUIRE LA VILLE NUMÉRIQUE

Le « Mieux Vivre Ensemble » est un chantier à réinventer à l'aune de l'économie numérique. Pour cela, appartenir au Pôle de compétitivité Mer à vocation mondiale est un atout.

- Nous nous appuyons sur l'accès haut débit et de service pour les entreprises : fibre optique vers les particuliers, mailage TPM pour le pôle de compétitivité.
- Nous donnerons priorité à « l'e-administration », à la présence sur les réseaux sociaux et à l'interactivité, avec « Open Data » pour faciliter l'accès à l'information communale.
- Nous développerons une plateforme intranet pour permettre la participation des jeunes à la vie citoyenne.
- Nous ferons de l'informatique, de l'internet et des réseaux sociaux des outils efficaces pour plus de démocratie participative : nous souhaitons aller vers le label « Haute qualité sociétale » (HQS).



ÉQUIPER LA VILLE

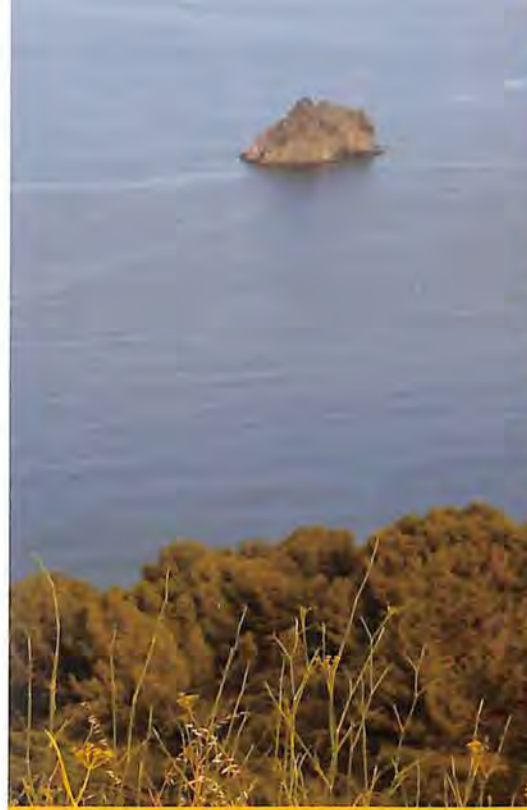
De même que pour la construction de la cuisine centrale, le crématorium, la médiathèque Andrée-Chédid et d'autres grands investissements réalisés ou rénovés depuis 2008, comme par exemple, en sport, le complexe sportif Léry, les réhabilitations du gymnase Langevin et du tennis-club de Barban, nous assurerons la poursuite des équipements indispensables à la ville :

- plan pluriannuel de réfection de 70 % de la voirie communale et création de giratoires, poursuite des travaux de réseaux en sous-sol préalables à l'aménagement de la Corniche,
- parking de 400 places aux Esplageolles,
- cimetière de Camp Laurent jouxtant le nouveau crématorium,
- cuisines scolaires satellites et poursuite de la rénovation des écoles (Mabily-Verne inscrite au NPNRU du centre-ville),
- deuxième tranche de la Maison Jean-Bouvet, rénovation du centre Tisot, et nouveaux équipements culturels en Centre-ville,
- création d'un gymnase et d'un espace socio-éducatif au stade de Berthe, d'un espace socio-sportif dédié aux jeunes dans les locaux résidentiels du Germinal (musclation, boxe et gym douce), rénovation de la salle Baquet, sites d'activités nautiques et balnéaires,
- programme d'augmentation des accueils de jeunes enfants dans les quartiers (crèches publiques et associatives),
- maison de la santé,
- réhabilitation des foyers de seniors (Loro, Briand, Traversa...),
- achèvement du plan pluriannuel d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

OSER LA CULTURE

La culture, c'est mieux vivre ensemble, s'épanouir et grandir, favoriser le développement économique et l'attrait de la ville.

- Faire rayonner La Seyne à partir de ses atouts, ses lieux, ses artistes, ses associations, ses festivals sera une priorité du prochain mandat.
- Lecture, écriture théâtrale, musiques actuelles... Avec ses trois bibliothèques et médiathèques, l'espace Tisot bientôt rénové, la Maison Bouvet, les projets Bourse du travail et ancienne école Sainte-Thérèse (voir pages 4-5), et autres structures, La Seyne mettra en place une politique culturelle dynamique.
- Les arts plastiques, les divers lieux d'exposition, associatifs ou municipaux, donneront également vie et convivialité à la ville. Dans le droit fil de ce qui a été initié au Centre-ville, sur la place Bourradet, rue Cyrus Hugues et en maintes autres occasions.
- Côté création et diffusion, le Festival du cirque contemporain, comme d'autres manifestations (Festival cubain, Côté Pont, Festival de Jazz, Académie de musique...) seront développés avec une présence plus grande dans la ville, une meilleure lisibilité pour l'image de La Seyne, autant pour les Seynois que vers l'extérieur.
- La richesse associative, pour tous les publics, de la « Philharmonique » ou des chorales seynoises, jusqu'à des lieux tels le café-concert « L'Impasse » ou le festival « Couleurs urbaines », sera encouragée ; des événements comme la Fête de la Ville, créée en 2009, pourront fédérer les différents modes d'expression.
- Nous ferons enfin de La Seyne une ville de cinéma, des « ateliers de l'image » au festival « Portraits de femmes ». La création de 9 salles de cinéma à « l'Atelier mécanique » bouclera la boucle d'une offre grand public, complémentaire des manifestations thématiques et culturelles dans le domaine de l'audiovisuel.



LA NATURE RETROUVÉE !

Des poumons verts pour le développement durable, le tourisme, les loisirs de pleine nature, le tourisme scientifique, l'agriculture bio...

Demain, le domaine de Fabrégas

- Nous lancerons un programme de valorisation des produits forestiers.
- Nous poursuivrons le développement d'une zone d'agriculture péri-urbaine raisonnée, et de réseaux courts de distribution... Un lieu rendu aux Seynois !
- Nous exploiterons le domaine agro-forestier communal (bois, fruits, légumes) en agriculture biologique pour fournir les restaurants scolaires (100% Grenelle de l'environnement : 20% de produits bio dans les services de restauration collective scolaire), verger et rucher bio, espace de vente et dégustation pour le grand public, production d'au moins 30 produits frais de saison que tous nos petits seynois retrouveront dans leurs assiettes.
- Nous développerons les visites découverte et pédagogiques du Domaine, de ses éléments patrimoniaux de moulins et canaux d'irrigation, et de ses métiers retrouvés.
- Nous élargirons le domaine par acquisition du secteur des Moulières.

Janas, Corniche merveilleuse

Dans la suite de ce qui a été expérimenté à l'été 2013 sur la « Corniche merveilleuse », nous développerons des actions de protection et valorisation de la forêt de Janas avec tous ses usagers (forestiers, chasseurs, sportifs, associations...) et des visites de découverte « grand public ».

Fermes aquacoles et mytilicoles

Elles seront mieux protégées grâce au nouveau périmètre de protection du dispositif AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) que nous avons lancé et nous mènerons à son terme... Ce dispositif renforce aussi les règles de protection du Plan local d'urbanisme pour les secteurs Balaguier, Tamaris, Les Sablettes, mais aussi les pratiques locales sur ces territoires.

RAYONNEMENT, DYNAMISME, ANIMATIONS

- Avec sa Fête de la ville, ses fêtes de quartiers, ses nombreux événements culturels et animations de rue, La Seyne s'est dotée depuis 2008 d'une série de rendez-vous festifs rassemblant Seynois et visiteurs. Nous ferons perdurer et se développer cet immense potentiel d'initiatives associatives et communales.
- Avec l'aménagement du casino, du port et de « l'Atelier mécanique », nous mettrons en place une saison de salons sur l'Esplanade Marine.



AGIR

POUR LE PATRIMOINE

Le patrimoine, c'est toute la richesse passée et présente d'un territoire. La Seyne a la chance de posséder un patrimoine historique militaire ou privé remarquable réparti du XVI^e au XX^e siècle sur un site naturel exceptionnel.

- Nous finaliserons l'AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), qui permettra de protéger non seulement le patrimoine architectural et naturel sur la terre ferme entre Balaguier et Les Sablettes mais aussi les espaces maritimes de la baie de Tamaris, et notamment la pêche, les exploitations aquacoles, la mytiliculture et la petite plaisance.
- Nous poursuivrons le « Chemin de la Mémoire des Sablettes » par des bornes explicatives sur les principales étapes du Hameau de Pouillon et du Parc Braudel.
- Nous viserons l'obtention du label « Ville d'Art et d'Histoire », pour l'image de la ville, pour de nouveaux partenariats et des financements.
- Comme avec l'exposition « L'envol de l'Aigle », nous valoriserons le « chemin Bonaparte », par des événements de promotion de l'image touristique.

Mémoire de la construction navale

- Dans la suite du « Chemin de la mémoire de La Navale » de 2009 ou la démarche de transmission de la mémoire la construction navale aux écoliers lancée en 2013, nous poursuivrons cette valorisation en utilisant les nouvelles technologies telles que la « réalité augmentée » (reconstitution de lieux et scènes de vie au moyen d'images virtuelles).
- Le projet de Centre d'interprétation de la mémoire a été inscrit au Contrat de plan Etat-Région et peut devenir un atout pédagogique, ludique et touristique, valorisant l'héritage industriel de La Seyne.

LA DÉMOCRATIE LOCALE, UN MOTEUR POUR FAIRE AVANCER LA VILLE

Penser et construire La Seyne avec les Seynois ! La démocratie participative a été largement développée : conseils de quartiers, travail suivi avec les huit CIL (Comité d'intérêt local) et mise en place du service « Allô La Seyne », comités d'usagers, rencontres de terrain, ateliers d'urbanisme participatifs, comme dans le quartier Sainte-Anne. Nous donnerons un second élan, sur la lancée.

Neuf conseils de quartier

Nous passerons de 4 (comme la loi le préconise) à 9 conseils de quartiers sur l'ensemble de notre territoire, pour être au plus près des préoccupations, des centres d'intérêts, des projets des habitants.

Projets participatifs

Nous penserons et construirons ensemble les lieux de vie. Par exemple : quel projet pour le site de La Dominante ? Quelle évolution pour le Fort Napoléon ou la place Martel-Esprit ? Qu'ajouter au Parc de La Navale pour qu'il réponde encore mieux aux besoins ? Nous lancerons des appels à projets participatifs avec les Seynois, dans le cadre des conseils de quartiers ou autour d'une thématique ou d'un enjeu précis.

Amplifier la concertation et l'information

Nous poursuivrons et amplifierons le travail des comités d'usagers (stationnement, déplacements, cœur de ville, guichet unique, transports collectifs, rythmes scolaires...), de la commission de surveillance des chantiers. Nous développerons le « bus Info mairie » qui pourra, avec le bibliobus, assurer grâce aux liaisons numériques des services délocalisés de proximité. Nous nous appuyerons toujours mieux sur le service « Allô La Seyne » pour la gestion urbaine de proximité, les doléances, demandes et suggestions des citoyens, et ferons créer un service similaire par « Terres du sud habitat » pour les quartiers d'habitat social.

Animation des quartiers

Après les « Balcons fleuris », les fêtes de quartier, comme celle du Centre-ville ou celle des Mouissèques, et les mille et une animations conduites avec les citoyens par le service de la vie des quartiers, tout cela sera encore dynamisé...

Conseils locaux de santé

À l'image des CSLM (Conseils locaux de santé mentale), des conseils réunissant les professionnels de santé dont les médecins, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers et leurs familles, et les élus locaux, permettront de faire l'articulation entre le sanitaire et le social sur le territoire.

" Une équipe à l'image de La Seyne !

Dans sa richesse et sa diversité, l'équipe qui m'accompagne ressemble à La Seyne. Seynois de longue date ou plus récemment installés, actifs ou retraités, le plus jeune a 21 ans et l'aîné 77. Notre moyenne d'âge est de 52 ans. C'est une équipe avec du sang neuf, profondément renouvelée, avec deux tiers de mes colistiers qui ne siégeaient pas dans l'actuelle majorité municipale. Une équipe qui reflète la diversité de nos quartiers, faite de gens d'ici, femmes et hommes honnêtes, désintéressés, travailleurs et coopératifs, qui représentent un beau panel de métiers de chez nous autant que de passions. "



MARC VUILLEMOT
POUR LA SEYNE
 Aujourd'hui, demain, ensemble !



Raphaële
Leguen - Frapolli



Anthony Civettini



Denise
Reverdito - Ortigue



Claude Astore



Marie-Christine Bouchez



Jean-Luc Bigeard



Martine Ambard



Christian Barlo



Isabelle Renier - Beunard



Christian Pichard



Cécile Jourda - Alberti



Eric Marro



Joelle Arnal - Restagno



Rachid Maziane



Danièle Dimo



Yves Gavory



Jocelyne Léon - Castillo



Makki Boutekka



Christiane Jambou - Peiré



Jean-Luc Bruno



Michèle Houbart - Portelli



Olivier Andrau



Any Baudin - Belmonte



Pierre Poupenny



Florence Cyrulnik - Gils



Robert Teisseire



Marie-Antoinette
Viazzi - Carriglio



Claude Dini



Salima Arrar



Louis Corrèa



Corinne Scajola - Pollet



Ryiad Gharbi



Bouchra Réano - Jebri



Christopher Dimek



Nathalie Mille - Panero



Daniel Blech



Annie Ardoino - Thirion



Jean-Jacques Taurines



Joelle Jégou - Filippi



Cyril Reliaud



Lucienne Perez - Ruis



Daniel Stéger



Annie Cittadini - Pradier



Rémy Dimier



Angélique Mazoyer



Toussaint Codaccioni



Jeanine Lecler



Arnaud Guillard

*N°1. In candidats - «Ne pas jeter sur la voie publique - pensez au tri sélectif» - RCS Toulon B 421 092 206 - Papier certifié gestion durable des forêts délivré par les systèmes FSC PEFC



www.vuillemot2014.fr